

Chlordécone : les bœufs s'en sortent, les carottes sont cuites

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

24 mai 2013

SALE TAMBOUILLE

La recherche sur le chlordécone mobilise encore plusieurs bataillons de scientifiques dont les Guadeloupéens. Mais quels sont les nouveaux éléments depuis la découverte de la catastrophe ?



Bœufs

La nocivité du chlordécone réside dans deux facteurs majeurs. Le premier, sa très longue durée de vie dans le sol pouvant aller jusqu'à 700 ans selon sa nature et le second sa facilité de circulation dans l'organisme humain et animal. Ces deux éléments majeurs de compréhension ont permis de conduire de nombreuses études sur les végétaux, les animaux et les humains. On sait désormais qu'il est possible de décontaminer des bovins en les retirant des pâturages contaminés. Pour faire simple, le chlordécone qui circule dans le sang de ces animaux est assimilée par le foie, traité par la rate et évacuée dans les déjections. Ainsi, les bêtes qui sont abattues aussitôt après avoir quitté les pâturages contaminés présentent des taux de chlordécone bien plus élevés que celui des animaux qui auront transité un moment sur des pâturages sains. Toutefois, on pourrait se demander si le chlordécone contenu dans les déjections ne viendrait pas contaminer un sol jusque-là sain. Pour ce qui est des végétaux, les laitues, les carottes, les cives et les racines restent des cultures très sensibles à la molécule.

Notamment en raison de leur mode de pousse en contact direct avec la terre. Plus les tiges qui nourrissent la plante sont courtes, moins le chlordécone a de chance d'être filtré par les tissus végétaux. Cela explique la faible contamination des fruits. Avant de pouvoir y arriver, la molécule est filtrée successivement et ne reste pas durablement dans la sève. Dès lors, pourquoi s'inquiéter ? Quand bien même les racines du bananier sont bourrées de chlordécone, le fruit ne sera jamais, ou très peu, atteint.

QUI FAIT QUOI

État des lieux et réglementation en vigueur

Depuis maintenant dix ans éleveur et producteurs sont soumis à de strictes réglementations. La pollution au chlordécone impacte 4 036 bovins soit 8 % du cheptel guadeloupéen. L'eau n'échappe pas à la contamination du pesticide. Des contrôles sont régulièrement effectués par les services de l'Agence régionale de santé. En 2012, sur les 61 unités de captage, 55 installations de traitements et 61 unités de distributions, 432 prélèvements aléatoires ont été faits. Quatre situations non-conformes ont attiré l'attention sur la qualité de l'eau traitée. " Ces valeurs sont très loin des seuils dangereux au niveau sanitaires et sont simplement indicatifs d'une fluctuation anormale à surveiller ", précise Nezha Leftah ingénieur sanitaire à la mission inter-service de sécurité sanitaire des aliments. L'étude de la faune marine quant à elle permet la mise en évidence des espèces d'embouchure : tarpon, mulet, crabe cyrique, tilapia. L'état des lieux fait aussi mention d'un pourcentage élevé de produits de la pêche contaminés provenant du récif corallien sur les étals des communes bordant la zones d'interdiction totale (56 % des produits pêchés à Capesterre-Belle-Eau). Au niveau des fruits et légumes des plans de surveillance sont en cours. Dans un premier temps, on retrouve les pesticides or organochlorés dans 2,94 % de prélèvement non-conformes. Dans un second temps, les prélèvements pour les résidus de pesticides sur ou dans les fruits et légumes donnent dans leur rapport 5,61 % de prélèvements non-conformes. Dans le même temps, un accord pour

l'amélioration de la qualité des produits, et la traçabilité des apports a été mis en place. Sécurité, précaution et surveillance sont donc les maîtres mots qui jalonnent l'état des lieux de la pollution des terres par le chlordécone.

EN OFF

Ambiance électrique

Réunis pour faire le point sur le dossier du chlordécone, les différents acteurs ont répondu présents mardi 21 mai dernier à la Préfecture de Basse-Terre. Le Comité régional d'orientation et de suivi et le groupe régional d'étude des pollutions par les produits phytosanitaires ont rassemblé Préfète, directeur de la Daaf, chercheurs de l'Inra et président d'associations de défense de l'environnement ou encore représentants de producteurs et d'éleveurs. Entre les présentations et les discours de chacun, des interventions à la limite de l'invective ont ponctué et animé les discussions. Même dans les discours scientifiques, les interlocuteurs s'interpellent à grand renfort de phrases chocs et de questions dont le ton et l'ironie sont à peine voilés. Une tension qui n'est pas sans rappeler à quel point le dossier du chlordécone est un foyer encore chaud que chaque recherche en cours alimente par le peu de perspective positive d'une sortie de cet " état d'alerte permanent ". Une description faite par la préfète Marcelle Pierrot elle-même. Et ce ne sont pas les seuls problématiques qui ont rendu l'atmosphère électrique. Recours judiciaires et attentes de vraies mesures op posent les uns aux les autres.

PINOCCHIO !

Eau de Source, mon œil !



Eau de source

Comme 99 % des choses qui régissent le quotidien, des voitures aux appareils ménagers, l'eau en bouteille répond à un certain nombre de normes fixées par l'Union européenne. Parmi elles, la mention " Eau de Source " correspond à un descriptif précis. " Des textes régissent la définition de l'Eau de source. Selon les directives dictées par l'Union européenne, une eau peut être qualifiée "de source" quand elle ne subit aucun traitement. Elle est prélevée et mise en bouteille. Or Capès est traitée à cause du chlordécone, et Matouba en raison du HCH un autre pesticide organochloré " analyse Philippe Verdol, chercheur à l'UAG. Si on devait s'en tenir aux textes européens, il faudra remplir des bouteilles sans filtrer l'eau auparavant qui serait donc impropre à la consommation. D'autre part, ces eaux filtrées sont contrôlées par les propres exploitants d'eau en bouteille. Les données sont ensuite envoyées à l'ARS. " Les exploitants d'eau en bouteille font tous les contrôles nécessaires sur leur eau avant de la livrer sur le marché. Les contrôles de l'ARS viennent en seconde main mais ne sont pas exhaustifs " assure Nezha Lefta ingénierie sanitaire à l'ARS. N'y - a-t-il pas dans cette façon de procéder, la place pour qu'émerge un léger conflit d'intérêts ? Comment avoir la certitude que les exploitants ne mettent en bouteille que les eaux ne dépassant pas la norme de 0,1µg/l qui, de l'aveu de tous, est régulièrement dépassée ?

FONTAINE, JE NE BOIRAI PAS DE TON EAU !

L'eau reste une source d'inquiétude malgré les contrôles

Par ruissellement des eaux de pluie, la diffusion du chlordécone se fait dans les nappes phréatiques et par le lit des rivières. D'autant mieux que

la molécule a une forte affinité avec les terres gorgées de matières organiques et argileuses. Dès lors, deux problèmes se posent. Le premier, la qualité de l'eau distribuée au robinet ensuite, la qualité des eaux mises en bouteille. " L'eau du robinet est l'aliment le plus contrôlé par l'État. L'eau participe pour 10 % de l'ensemble de la contamination. Pour ce qui est des prélèvements en Guadeloupe, il y a deux don nées à prendre en compte. La première est 0,1µg/l qui est la limite réglementaire et la seconde est 1.5µg/l qui est la valeur sanitaire d'alerte. S'il est vrai que des prélèvements ont déjà dépassé la valeur réglementaire, aucun n'a dépassé la valeur sanitaire " explique Nezha Lefta, ingénieur sanitaire, responsable du service santé environnement de l'ARS. " Plus de 400 prélèvements ont été réalisés en 2012, 100 ont été effectués en sortie d'installation de traitement des eaux et parmi eux quatre ont été certifiés non conformes, sans atteindre toutefois la valeur sanitaire établie ". Au-delà de ses propos voulus rassurants on peut s'interroger sur deux facteurs importants. Le premier d'entre eux est la chute drastique de la durée de vie des filtres au charbon actifs utilisés dans les zones de captages. " Jusqu'à il y a quelques années, les filtres de charbon actifs avaient une durée de 6 ans. Elle est désormais réduite à six mois. La raison de cette chute reste obscure. On ne sait pas si on doit l'attribuer à une augmentation des contrôles ou à une plus forte pollution des eaux captées " pose Philippe Verdol. La piste d'une augmentation de la pollution de l'eau se dessine d'autant mieux qu'en 2012, un bassin d'écrevisse a été fermé.

| Test écrevisses

Écrevisses

Des écrevisses saines ont été placées dans des eaux contaminées mais certifiées conformes à la consommation donc à 0,1µg/l. En quatre jours, leur teneur en chlordécone avait atteint des taux inquiétants, jusqu'à 200µg/kilo de chair fraîche. Une expérience qui peut mettre en doute la validité des seuils limites fixés par l'ARS. Alors l'eau, potable ou pas potable ?

L'ILIADE ET L'ODYSSÉE

Épopée d'un recours gênant

De mains en mains, d'experts en experts, de juges en juges, la plainte déposée par les militants anti-chlordécone a parcouru un chemin tumultueux sur l'océan de la Justice. Mais, il semblerait que les rives d'Ithaque soient en vue. Le 1er février dernier, Anne Bamberger, la nouvelle juge d'instruction en charge de l'affaire en remplacement d'Anne-Marie Bellot, a nommé une commission d'experts chargée de nourrir l'enquête d'un point de vue scientifique. Leur mission se décline en plusieurs points parmi lesquels l'historique de l'utilisation du chlordécone de 1981 à nos jours. La description des effets néfastes de la molécule sur l'environnement en fonction des modes d'exposition et en cas d'affirmative, le degré de connaissance en la matière à l'époque des dérogations. Le point sur la corrélation entre risque sanitaire et utilisation du chlordécone dans le traitement des bananeraies guadeloupéennes et dans le cas où les faits seraient avérés, préciser encore une fois si les risques étaient connus. Si l'espoir est permis c'est en raison de la présence dans le tandem d'experts formé avec Jean-François Narbonne, de Luc Multigner, épidémiologiste et fin connaisseur de la question puisqu'auteur, avec le Professeur Blanchet, de l'étude Karu-Prostate qui attestait scientifiquement de la relation entre augmentation des cas de cancer de la prostate et présence de chlordécone dans les cultures guadeloupéennes. Cette nouvelle étape vient après des années d'un jeu de chat et de la souris entre les militants et le Pôle Santé du Tribunal de Grande Instance de Paris. Anne-Marie Bellot n'étant pas, selon les considérations des militants, très empressée d'arriver au procès et les militants étant eux-mêmes très agressifs dans leurs demandes, laissant même planer la menace d'une mise en examen de Roselyne Bachelot, alors ministre de la Santé, qui avait pris un arrêté autorisant la consommation de certains aliments pourvu qu'ils ne dépassent pas la Limite Maximale de Résidus (LMR). La demande a toutefois été rejetée par le juge puisque postérieure au réquisitoire introductif d'instance.

Chlordécone et placenta : une équation potentiellement explosive

Un nouveau volet de santé publique s'est ouvert notamment par l'étude TIMOUN qui a suivi 1 042 femmes dans leur grossesse, puis les enfants jusqu'à sept mois. L'étude a révélé qu'il y avait bien un impact de l'exposition prénatale au chlordécone via l'alimentation de la mère, avec un impact sur le développement moteur du nourrisson suivi jusqu'à l'âge de sept mois. Des preuves solides de l'impact du chlordécone sur ces enfants ne pourront être récoltées que par une longue étude et un suivi constant de leur santé. Toutefois, on peut déjà cibler les petites victimes de cette énorme pollution, et ce sont bien les enfants du Sud Basse-Terre qui présentent les affections les plus inquiétantes et dont la santé est potentiellement en danger. La problématique de préservation de la santé publique se corse et les coûts de la prise en charge de la maladie sont en passe de grimper en flèche. C'est donc toute une gamme de nouvelles pathologies que le système de santé doit s'apprêter à soigner. En a-t-il les moyens ?

Il faudra penser au développement durable



Philippe Verdol,
maître de
conférence en
économie
spécialiste de la
recherche en
écologie et en
développement
durable

Philippe Verdol : Je crois que les autorités commencent à peine à s'en rendre compte. Le chlordécone continue de passer de plus en plus dans notre quotidien et l'affecte de multiples façons. J'ai en tête deux exemples. Depuis quelques années le programme JAFA permet aux particuliers d'en savoir plus sur le degré de contamination de leurs terres mais il arrive en fin de financement, et désormais les particuliers - les victimes - devront payer de leur poche l'Institut Pasteur pour avoir ces informations. Ensuite, il faudra penser à la reconversion des pêcheurs du croissant bananier qui sont sous le coup d'un arrêté préfectoral, qui les prive de leur activité professionnelle et les place en grande détresse. Tout ça peut se faire dans le cadre d'un développement durable, mais on en est encore loin.

Le Courrier de Guadeloupe : On entend très peu parler de solutions claires pour identifier les aliments à risque. Qu'en est-il de ce côté ?

Il est clair que la Guadeloupe ne pourra pas se passer longtemps d'un système de traçabilité efficace des aliments à risque. Et je suis d'ailleurs heureux que la préfète ait accepté, suite à une lettre ouverte que je lui ai adressée en compagnie d'autres collègues, de nous recevoir début juin pour entendre les propositions que nous avons à faire sur le sujet. Des perspectives intéressantes ont déjà été trouvées. Il y a un groupement de paysans au sein du groupement d'intérêt économique du Sud Basse-Terre qui a mis au point un système de traçabilité unique en Guadeloupe. Les adhérents contrôlent les parcelles d'autres adhérents. C'est une garantie pour le consommateur.

Personne ne parle d'une sensibilisation du monde paysan guadeloupéen. A-t-elle été faite ?

Il existe deux réalités. Celle de ces paysans outrés qui constatent que des terres qu'ils savent contaminées sont louées par des grands planteurs et continuent d'être exploitées. Ils voient des camions entiers de légumes partir de ces terres pour filer vers les différents marchés de Guadeloupe. Malgré les alertes lancées, la Direction de contrôle et répression des fraudes n'a jamais bougé. Certains paysans n'osent pas avouer leurs problèmes de santé mais disent quand même ne pas s'approvisionner sur les marchés de Basse-Terre pour leur consommation personnelle. Car ils

savent que certains réservent des parcelles saines pour leur consommation familiale, mais font partir des légumes cultivés sur des terres contaminées vers les marchés.